

## ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2012

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 466)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

### AMENDEMENT

N ° 245

présenté par

M. Eckert, rapporteur général au nom de la commission des finances

-----

#### ARTICLE 13 QUATER

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« juillet »

le mot :

« avril ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de revenir sur la date de report de la mise en vigueur de la TGAP « sanction » et de l'avancer du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 1<sup>er</sup> avril 2013.

L'agrément d'un éco-organisme par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie pourrait intervenir d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2013 et la filière « responsabilité élargie du producteur - ameublement » être lancée dès cette date.